

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 487 rendant exécutoire supplémentaire de la taxe personnelle, impôt locatif et taxe de voirie (exercice 1938)

n° 487

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 mai 1938

Numéro JO  
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro  
31 mai 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le 1er rôle supplémentaire de la taxe personnelle, impôt locatif et taxe de voirie, exercice 1938, comprenant trois cent soixante-six articles et s'élevant à la somme de quatre vingt-treize mille sept cent quarante-sept francs et 25/10.